

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



Numéro 159 - été 2026

Journal de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville

Editrices: Madeleine Gurny (mg), Florence Vandenbeusch (fv)

Tirage: 7500 exemplaires – Imprimerie: Prestige Graphique, Genève

Contact journal: journal@ahcvv.ch

Adresse postale: AHCVV 1200 Genève – Internet: www.ahcvv.ch
ont participé à ce numéro: Alexandre Diogo (ad), Claude Golovine (cg), Jean-Marie Mélana (jmm), Nathalie Petel (np) et Andrienne Soutter (as)

pas de vieille «ville» sans logements abordables

Des habitations en Vieille-Ville: c'est la clé d'un quartier vivant. Mais la présence de logements abordables est de plus en plus menacée. Le taux de logement vacant (0,34%) dans notre canton a fait de chaque immeuble, appartement, studio et cave un bien de spéculation bien trop attractif. La conséquence, c'est qu'à mesure que les loyers augmentent, de moins en moins de familles et de personnes modestes sont capables de se loger en Vieille-Ville. A la place, des locations de courte durée (Airbnb), des immeubles où les habitants sont jetés dehors pour «travaux» et remplacés par des appartements luxueux peu occupés par leurs propriétaires.

Pire encore, les locations commerciales vivent le même destin tragique. Les loyers augmentent dans une spirale infernale pour suivre l'augmentation des prix immobiliers. Face à la concurrence de l'e-commerce, impossible pour nos petits commerces de survivre. Il faut soit augmenter sans cesse ses prix, jusqu'à perdre sa clientèle, ou fermer boutique. Les nombreuses vitrines vides dans notre quartier sont un témoin muet mais bien présent de cette triste réalité.

C'est donc une double peine. A mesure que les habitants sont chassés des centres, les magasins ferment aussi. La vie de quartier se perd. Il est temps d'inverser cette tendance. C'est le cœur de l'engagement de l'AHCVV, qui s'investit depuis de nombreuses années pour garder la Vieille-Ville comme un quartier vivant et habité plutôt qu'un musée à ciel ouvert. Pour cela il faut repenser entièrement le droit à la ville et au logement. En en faisant une vraie priorité: la fondation d'un quartier vivant.

ad

Maison Choitel - Depuis 1831

Magasin indépendant sous franchise Optic 2000

160m de solutions innovantes pour vos yeux.

Magasin partenaire Zeiss

Conseil sur mesure

Visagisme



Rue de la Corrairie 26 - 1204 Genève
022 310 01 79



e-mail: info@ahcvv.ch

site: www.ahcvv.ch

Facebook: [ahcvv comite](https://www.facebook.com/ahcvv.comite)

Adresse: **AHCVV**
1200 Genève

édito



Lors d'un précédent Edito, nous exprimions notre grande préoccupation face à la problématique du logement en Ville de Genève. L'affaire des résiliations de bail des immeubles du Boulevard Carl-Vogt a confirmé nos inquiétudes quant aux résiliations de bail à la rue de la Rôtisserie, qui s'articulent selon le même processus de résiliation avant travaux!!!

Le 27 mars, notre comité a été reçu par le conseiller d'Etat Nicolas Walder. Nos échanges se sont basés sur la situation des immeubles Grand-Rue 16, rue Tabazan 2, la Maison internationale des étudiants – rue Colladon 2. Autant de bâtiments laissés à l'abandon ou affectés par des travaux dont on ne connaît pas l'aboutissement. L'occasion pour le magistrat accompagné de ses services de prendre note des faits et de nous assurer de son intention de suivre attentivement ces chantiers.

En ce qui concerne la revitalisation du logement en Vieille-Ville et la motion M-2250 A acceptée par le Grand Conseil et préconisant la transformation des bureaux de l'Etat de la Vieille-Ville en logements, le conseiller d'Etat nous a certifié être sur la même longueur d'ondes que nous et vouloir œuvrer dans le même sens. Il est également très sensible à la situation des Airbnb et à la spéculation de certains propriétaires en la matière, qui n'hésitent pas à transformer des appartements en studios pour pouvoir effectuer de plus grands bénéfices.

Sur tous ces sujets, le comité de l'AHCVV continuera ses actions en intervenant, via ses réseaux, au niveau de la politique cantonale ou municipale. Il recevra, le 21 mai, Madame Marjorie de Chastonnay, conseillère administrative en charge du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité en Ville de Genève.

Dans ce numéro, Christian Dandrès, conseiller national et grand défenseur des locataires, nous fait part de son analyse. De plus, après l'Assemblée générale de l'AHCVV qui aura lieu le jeudi 4 juin 2026, il précisera ses réflexions et pourra répondre directement à vos questions sur cette thématique, une constante dans les préoccupations de votre association.

Le 4 juin, à 18h au Manège en Ville, une AG et une conférence à ne pas manquer!

Jean-Charles Lathion, président de l'AHCVV

un schéma classique de démarche immobilière capitaliste

Dans une rue très animée de notre quartier, un immeuble que nous suivons depuis de nombreuses années, en vain, malgré de nombreuses alertes par le biais du Journal des Habitants, de rencontres avec les autorités concernées et de contacts téléphoniques.

Présentation

- à l'origine, l'immeuble ne se composait que d'appartements de logements familiaux destinés à la location de longue durée,
- puis, petit à petit les appartements côté rue ont changé d'affectation et ont été transformés en bureaux,
- ensuite, est apparue une nouvelle structure, style AirB&B, un appart-hôtel de luxe proposant des locations meublées de courte durée,
- parallèlement, le propriétaire augmentait la surface locative en construisant dans les combles de nouveaux appartements (sans demande d'autorisation!),
- il ajoutait à son patrimoine l'immeuble contigu,
- ces dernières années, il ne restait plus que 3 appartements de logements en location de longue durée avec d'anciens locataires âgés,
- au fur et à mesure de leurs départs, les logements sont complètement transformés, divisés, les planchers anciens détruits, pour en faire des locations de courtes durées,
- certaines surfaces qui avaient déjà subi la transformation de logements en bureaux sont de nouveau affectées au logement mais de luxe et de courte durée, la LDTR art. 8 § 14 autorisant la transformation de bureaux en appart-hôtels,

- aujourd'hui, il ne reste plus qu'un seul locataire; sur internet on apprend que **vingt** appartements sont en location courte durée,
- au prochain tour, **les deux immeubles auront entièrement disparu du marché de logement familial, longue durée, à loyer abordable et ceci malgré nos alertes et les démarches des services de l'Etat.**

Commentaires:

- le propriétaire a été assez intelligent ou malin pour ne pas vider les gens brutalement de leur vivant, ce qui fait qu'il n'y a pas eu pendant longtemps de réaction,
- ceux qui restent se taisent de peur de perdre leur logement s'ils dénoncent quoi que ce soit,
- en Suisse la dénonciation a mauvaise presse, même si malheureusement c'est le seul moyen d'informer les autorités qui seules sont habilitées à prendre des mesures (elles comptent sur les associations d'habitants),
- restent donc les associations, mais font-elles le poids dans la balance avec le milieu immobilier en face d'elles?
- l'AHCVV est en contact fréquent avec les autorités compétentes qui lui disent que les procédures continuent, mais toujours dans la légalité. Le propriétaire, lui, fait tout, car il en a les moyens (avocats, argent etc.) pour multiplier et faire traîner ces procédures, chacune pouvant durer plusieurs années (Tribunal Fédéral, recours, etc.), et ne paie pas les amendes.

Conclusion:

- **ne reste-t-il, pour les habitants du quartier et ceux qui voudraient y vivre que les larmes pour pleurer?**

as

À la suite de l'assemblée générale de l'AHCVV qui aura lieu le jeudi 4 juin dès 18h30,
M. Christian DANDRÈS donnera à 20 h une conférence publique sur le thème
« **Défendre son logement et de bonnes conditions de vie dans le quartier :
Conseils et retour d'expériences** ».

Venez nombreux pour l'écouter et poser vos questions



**CHOCOLATERIE
TEA-ROOM**

BOURG-DE-FOUR 12
1204 GENÈVE
www.swisschocolates.ch

TÉL. +41 22 310 40 94
FAX +41 22 312 18 25
info@swisschocolates.ch

JEUDI 28 MAI 2026

**THÉÂTRE FORUM
SUR LE THÈME
DES ÉCRANS**

MANÈGE EN VILLE - GENÈVE

APÉRO DÈS 18H30
DÉBUT À 19H
DISCUSSION

POUR LES PARENTS
D'ADOLESCENT·E·S
(10 À 19 ANS)

RAIFFEISEN

Découvrez et profitez dès maintenant

Jusqu'à 25% de rabais sur ta visite à Europa-Park - en exclusivité pour les clients YoungMemberPlus!

Banque Raiffeisen Genève Lac
Cours de Rive 4
1204 Genève

les locataires n'ont pas dit leur dernier mot

La situation des locataires se dégrade. A mesure que la finance accroît sa part dans le parc locatif, les baux se précarisent et les loyers augmentent. Les objectifs de rendements des fonds immobiliers, des banques et des sociétés cotés à la bourse entraînent la disparition de milliers de logements dont les loyers répondent aux besoins de la population. Les indices boursiers immobiliers (SXI-Index) ont crevé le plafond l'année dernière (2025) avec 23,3% de hausse par rapport à 2024. Les fonds immobiliers ont tiré du parc locatif un rendement de 10,6% (SWIIT).

Dix milliards de francs sont indument prélevés chaque année sur les locataires (part abusive du loyer). Il n'y a plus de lien entre les coûts de construction et d'entretien d'un immeuble - y compris le capital investi par le bailleur - et le niveau des loyers. Via la rente foncière, les bailleurs prélèvent environ 30% du revenu des ménages. C'est plus que le taux moyen d'impôt à Genève. Ces gains résultent de la violation quasi-systématique de la loi qui interdit pourtant aux bailleurs de pratiquer de tels abus. Ces derniers n'en ont cure, parce que le respect de cette règle est à la charge des locataires qui doivent tenter des procès à leurs bailleurs, dans les 30 jours après la remise des clefs au début de la location.

Et comme si cela ne suffisait pas, le Tribunal fédéral a encore restreint le risque pour le bailleur de devoir renoncer à la part abusive du loyer. Selon l'opinion actuelle des juges fédéraux, les propriétaires ont la garantie que si les locataires n'agissent pas dans ce court délai, leurs rendements abusifs pourront perdurer tout au long du bail, parfois durant des décennies. Il y a une dizaine d'années, il était possible de demander un contrôle du loyer en cours de bail et la suppression de la part abusive environ tous les 5 ans. Le Tribunal fédéral a supprimé ce droit. C'est un coup dur, parce que la plupart des locataires ne conteste pas le loyer au début du bail, soit qu'ils ignorent ce droit, soit qu'ils sont empêchés d'agir par exemple à cause d'un bail non-renouvelable, de la pression d'un « piston » ou d'un chasseur d'appartement. Les conséquences sociales de ce changement sont importantes. Avant ce changement, le droit du bail jouait un rôle social essentiel. Les locataires ont toujours été peu nombreux à contester le loyer initial, mais ils pouvaient autrefois obtenir une baisse de loyer en cas de difficulté (perte de revenus liée à une séparation, un licenciement, au départ à la retraite, etc.).

Les juges fédéraux ont aussi démantelé la protection contre les congés abusifs, au nom de la liberté contractuelle (contrairement à ce que prévoit la Constitution). Il est difficile

d'obtenir l'annulation d'une résiliation. Les tribunaux se concentrent désormais sur la prolongation de bail. La stratégie des bailleurs pour maximiser leurs profits au détriment des locataires repose sur cette jurisprudence. En plus du turnover naturel dans une région comme Genève, les bailleurs disposent d'une batterie de prétextes pour résilier les baux. Les appartements sont ensuite reloués à des loyers très élevés, hors de portée de près de la moitié des habitant.es. Sont en général visés les baux anciens dont les loyers sont plus bas. C'est une forme de ségrégation sociale.

Les milieux immobiliers ne se contentent pas des faveurs octroyées par les juges fédéraux. Ils multiplient les attaques dans les cantons et au niveau fédéral. Aux Chambres fédérales, celles-ci sont menées principalement par l'UDC. Comment ne pas voir la contradiction entre cette entreprise de démolition des droits des locataires et la campagne pour l'initiative de «durabilité» qui fera l'objet de la votation du 14 juin? L'UDC impute aux migrant.es la crise dont elle est en grande partie responsable du fait de la politique qu'elle défend partout en Suisse. Hans Egloff, ancien conseiller national (UDC / ZH), était le chef d'orchestre de ces attaques au niveau national. Guy Parmelin (UDC) a de son côté empêché l'adoption de mesures en faveur des locataires pour faire face à la crise, depuis 6 ans qu'il est responsable du logement au Conseil fédéral. Il veut aujourd'hui inscrire dans la durée le rendement supplémentaire (+2%) donné aux bailleurs par le Tribunal fédéral en 2020. Il agit de manière antidémocratique en modifiant une ordonnance plutôt qu'en proposant un changement de loi. Les ordonnances ne sont pas susceptibles de référendum. Tandis qu'elle attaquait tous azimuts les droits des locataires, la majorité parlementaire a par contre offert des milliards de francs aux propriétaires en supprimant l'impôt sur la valeur locative.

Cette politique entraîne des conséquences. A Genève par exemple, 1% de la population détient 56% de la richesse. Hasard éloquent, ce pourcentage de 56% est le même que celui des exclu.es du marché locatif à cause des loyers beaucoup trop élevés. Genève compte 16 milliardaires et 345 habitant.es dont la fortune dépasse les 100 millions de francs. Au palmarès des villes les plus inégalitaires, Genève est juste derrière Londres en Europe et en 5e position dans le monde. A l'autre bout de la chaîne, 17'000 personnes ont besoin d'aide alimentaire (2025) ; un pourcentage en hausse de 10% depuis 2024. Ce rappel est pertinent parce que l'ampleur des abus dans le domaine locatif est un facteur important de paupérisation d'un côté et de concentration des richesses de l'autre.

Cette situation n'est cependant pas inéluctable. Des locataires résistent. Ils peuvent s'appuyer sur les droits acquis par les générations précédentes et que les référendums de l'ASLOCA ont permis de conserver à Genève. De même, il existe encore un tissu d'associations de quartiers, d'habitant.es ou d'immeubles. Ces organisations ont été au cœur des mobilisations qui ont permis les avancées les plus significatives comme l'interdiction des congés-ventes (1985). Ce tissu a souffert du climat de peur et du manque de temps disponible lié à l'intensification du travail dans beaucoup de secteurs. Il regroupe cependant encore des milliers de locataires notamment à la Gradelle, au Lignon, aux Avanchets et en Vieille-Ville.

Aujourd'hui, des acteurs de l'immobilier veulent introduire à Genève les congés de masse qui ont chassé des milliers de locataires de chez eux en Suisse alémanique. Les résiliations envoyées à des dizaines de locataires des 5 immeubles du boulevard Carl-Vogt 35-43 par la régie Naef et ses avocat.es sont un coup de force. Leur but est d'ouvrir une brèche dans la loi cantonale (LDTR) destinée à protéger le parc locatif et les conditions d'habitat. Grosso modo, la LDTR vise à empêcher que les rénovations deviennent de vastes opérations spéculatives. Elle prévoit que les travaux ne doivent pas transformer des logements qui répondent aux besoins de la population en logements de standing. De même, la pratique qui découle de la LDTR consiste à effectuer les travaux avec les locataires en place, au moyen de rocade. L'enjeu est de taille. Il s'agit d'empêcher un propriétaire de vider l'immeuble puis de relouer très cher. Comme les loyers sont temporairement bloqués après ce type de travaux à Genève, les propriétaires tentent de faire partir les habitant.es, de relouer dans l'intervalle avant le début des travaux avec des baux à durée déterminée, à des loyers très élevés, puis à réaliser les travaux. Ainsi, les loyers bloqués ne seront pas basés sur ceux des anciens locataires, beaucoup plus bas, mais sur ceux des baux conclus en dernier, 100%, 200% ou 300% plus élevés.

Il y a énormément de gains à réaliser si les propriétaires gagnaient leur coup. C'est ce que reflète le prix d'achat scandaleusement élevé de cette centaine de logements au boulevard Carl-Vogt : 128 millions de francs en 2020, 14 fois plus que le prix d'achat 20 ans plus tôt.

Pour faire front, une action collective, politique et juridique est nécessaire. Lorsque des locataires sont attaqués, les congés doivent être contestés. Cependant l'action juridique individuelle n'est pas en mesure

seule d'assurer une protection efficace. Il faut renouer avec les mobilisations qui ont été au fondement de la protection des locataires. Résister n'est pas vain. La mobilisation des habitant.es des immeubles « Sugus » à Zurich l'a démontré, tout comme le changement d'approche de l'Etat de Genève et l'ouverture des négociations pour les immeubles Carl-Vogt. Ces victoires d'étapes n'auraient jamais pu être obtenues sans cet engagement collectif des locataires, de l'ASLOCA et de l'Association des habitant.es de la Jonction.

Les locataires n'ont pas encore dit leur dernier mot et rien n'est moins sûr que les bailleurs parviennent à soumettre l'ensemble de nos logements à la spéculation.

Christian Dandrès, ASLOCA



bastion de saint-antoine

Quelle surprise et quelle joie de voir 14 arbres qui viennent d'être plantés.



Renseignements pris auprès de l'entreprise responsable des plantations, il s'agit de micocouliers comme à la Promenade de Saint-Antoine.



Cet automne il y en aura le double. Et en principe l'ancienne fontaine retrouvera sa place.

En revanche, contrairement à ce que nous écrivions dans notre précédent Journal des Habitants, la déchetterie ne sera pas installée dans le bastion mais à l'extérieur, en haut de la rue Théodore-de-Bèze.

as




**PHARMACIE
SAINT-LEGER**

Bd Philosophes 15 - 1205 Genève
Tel 022 321 08 15
pharmacie.st-leger@bluewin.ch
www.pharmacie-st-leger.ch

**COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE
OU PAR E-MAIL**

**LIVRAISON GRATUITE AU
CENTRE ET EN VIEILLE-VILLE !**



pg IMPRIMERIE
PRESTIGE GRAPHIQUE

Chemin du Pont-du-Centenaire 114 • 1228 Plan-les-Ouates
022 706 18 18 • info@i-pg.ch • www.i-pg.ch

ALLERGOTEST

Souffrez-vous de symptômes allergiques? Effectuez notre test d'allergie rapide.

**Votre pharmacie Amavita
Confédération Centre**



AMAVITA+

Smilies



Cette rubrique est ouverte à tout le monde. Veuillez écrire à journal@ahcvv.ch ce que vous aimez particulièrement dans notre ville OU ce que vous déplorez. Pas plus de 50 mots, plus votre nom, prénom et adresse. Toutefois, nous n'indiquerons que vos initiales dans la signature.

Informations de la ludothèque

La ludothèque vous accueille aux horaires suivants :

Lundi de 16h à 18h (dès 6 ans); mardi de 15h à 18h; mercredi de 09h30 à 11h30 et de 15h à 18h; jeudi de 09h30 à 11h30; samedi de 09h30 à 12h30.

Du 30 juin au 6 août retrouvez-nous dans le préau de l'école St-Antoine les lundis, mardis et mercredis de 15h30 à 18h30. Et le jeudi à la ludothèque de 9h à midi.

Puis **du 10 au 12 août** à la ludothèque de 14h à 17h.

Venir à la ludothèque est **gratuit et sans inscription**. En devenant adhérent (30.- pour une année), vous pourrez emprunter, dans toutes les ludothèques de la Ville de Genève, des jeux et jouets pour une durée de 28 jours.

Quelques dates à retenir :

La dernière soirée jeux !

- **05 juin** : 17h-20h : « Nos jeux préférés ».

Mais aussi :

- **06 juin** : nous serons à la fête d'avant l'été sur la promenade St-Antoine de 16h à 20h.

- **22 juin** : 16h-18h : Loto à la ludo.

Pour vous tenir au courant : retrouvez-nous sur Facebook et Insta !

Un jeu pour l'été ? JUNGO

Débarrassez-vous de vos cartes le plus vite possible en faisant des combinaisons de cartes adjacentes dans votre main... le hic ? Vous ne pouvez pas changer l'ordre de vos cartes en main ! Vous devrez sans cesse choisir entre renforcer votre main ou vous rapprocher de la victoire...



L'AHCVV vous propose 4 cours d'initiation au plaisir du mouvement

100% gratuits

Cours donnés par une professionnelle expérimentée, dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées et des seniors.

Les **lundi 28 septembre** et **jeudi 1^{er} octobre 2026**

Au **Manège en Ville**, (4, rue Julien-Piachaud - 2^{ème} étage)

De 14h00 à 14h50 - Exercices au sol

(veuillez amener un tapis de gym ou un linge)

- assouplissement général pour être plus libre
- renforcement musculaire pour avoir de la force
- développement de la respiration pour développer l'énergie

De 15h00 à 15h50 - Cours de danse centré sur

- le mouvement et l'expression
- la coordination
- les sens en harmonie avec la musique

Autres indications

Tenue : habits confortables mais pas trop amples

Il est possible de s'inscrire à 1, 2, 3 ou 4 cours

Aucun pré-requis n'est nécessaire

Inscriptions :

dès le 14 septembre auprès de Point Info,

Tél. 0800 44 77 00 (n° gratuit), pointinfo@geneve.ch

Pour en savoir plus, voir le film présentant cette activité sur :

<https://www.geneve.ch/public/seniors/journee-internationale-agees>



quelques minutes pour reprendre son souffle

Beaucoup de gens montent à la Vieille-Ville; pour certains cette montée est une épreuve, en particulier ceux qui ont le souffle court. A la montée de la Treille, côté place Neuve, entre les arbres ils peuvent se reposer quelques minutes sur des bancs bien venus. Ils voudraient bien en trouver dans d'autres rues pentues comme la rue de la Cité ou la rue de la Fontaine.

Par ailleurs, des bancs très utilisés à l'arrêt de bus de Rive avaient disparu pour cause d'échafaudages. Réapparus, c'est maintenant à la rue d'Italie qu'ils manquent aux personnes âgées et aux femmes enceintes. Est-ce impossible de concilier les deux problématiques : l'âge, la fatigue et les travaux ?

as

Théâtre forum sur le thème des écrans

Jeudi 28 mai à 18h30

Au Manège en Ville

L'Association des Parents d'Élèves du Centre-Ville (APECV) et la Maison de quartier vous invitent pour un théâtre forum sur le thème des écrans. Il est proposé par le Medialab de l'Université de Genève, en collaboration avec la compagnie théâtrale Caméléon. C'est une activité qui a pour but d'aborder la question de la parentalité et de l'usage des écrans par les adolescents. Le théâtre forum, c'est tout d'abord une pièce, qui est ensuite directement débattue avec le public. Qui peut ainsi participer à un débat qui reste ludique et facilement accessible.

Gratuit et destiné aux parents d'ados (10 à 19 ans).

Repas aîné-es de juillet (en plus du 12 juin)

Vendredi 10 juillet à 12h

Au Manège en Ville

Suite à plusieurs demandes et conscient-es que la pause estivale peut paraître longue pour les seniors, nous vous proposons cette année un repas supplémentaire au mois de juillet ! Toujours le deuxième vendredi du mois comme à notre habitude, et toujours au prix de 12.-

N'hésitez pas à vous y inscrire d'ores et déjà.

En espérant vous y voir nombreuses et nombreux !

Pour plus de renseignements : www.mqchausse-coq.ch
Ou directement sur place lors de nos ouvertures

Fête d'avant l'été

Samedi 6 juin de 16h à 20h

A la promenade Saint-Antoine

Nous vous donnons rendez-vous dès 16h sur cette belle Promenade Saint-Antoine pour fêter ensemble le début de l'été !

Venez découvrir les animations et écouter de la musique. Il y aura une buvette et de la petite restauration.

Plus de renseignements en venant nous voir ou sur notre site internet durant les semaines qui précèdent la fête.

Annulé en cas de pluie.

Gratuit et tout public

Présentation de fin d'année de l'Atelier Théâtre

Lundi 8 juin à 18h précise

Au Manège en Ville

Le cours de théâtre enfants de la maison de quartier vous propose une présentation de fin d'année, ouverte au public. Ce moment est l'occasion de montrer au public (familles, ami-es, curieuses et curieux) tout le travail réalisé au cours de l'année par Léonie et ses élèves.

Venez guetter ce qui s'y passe, et pourquoi pas, y inscrire votre enfant pour l'année prochaine !

Gratuit et tout public



Fête d'avant l'été

SAMEDI 6 JUIN / 16H-20H

PROMENADE SAINT-ANTOINE

animations - concert

buvette - petite restauration

→ gratuit et tout public ←

(fête annulée en cas de pluie)

PLUS D'INFOS : WWW.MQCHAUSSE-COQ.CH

Pour un réaménagement de la TREILLE EN VIEILLE-VILLE qui prenne soin du vivant

Une **pétition** circule! Vous pouvez aussi la trouver sur le site www.ahcvv.ch!

Vos signatures sont importantes pour soutenir ce projet qui nous tient à cœur. Tout le monde peut signer sans restriction de nationalité, d'adresse ou encore d'âge.

A renvoyer à: Jean-Charles Lathion, 7 rue de la Tour-Maîtresse, 1204 Genève

que faire en cas de nuisances sonores ou d'incivilités?

Notre association a reçu, en date du 4 mars dernier, une lettre de plainte concernant des bruits de ventilation, accompagnée d'une vidéo, de la part d'un habitant du quartier de la Tour-de-Boël. Une autre lettre de plainte, concernant elle la circulation dans la rue du Vieux-Collège (bruit et vitesse des véhicules) nous est parvenue le 8 avril. Toutes deux demandaient le soutien de l'AHCVV. Effectivement, ces nuisances sont importantes et impactent sur la qualité de vie des habitants. L'AHCVV peut vous aider lorsque vous subissez ces désagréments, mais il est également important que vous les déniez directement aux services responsables, comme les auteurs de ces deux lettres l'avaient fait.

Avant de vous informer sur la marche à suivre en cas de nuisances, ou d'incivilités, distinguons-en d'abord deux types:

Les nuisances «habituelles»:

Bruits liés à la circulation motorisée (moteurs, klaxons, circulation bruyante), aux incivilités (éclats de voix, musique, comportements nocturnes bruyants, les nuisances dues à l'excès d'alcool), et celles dues à la vie du quartier et aux spécificités locales (nuisances festives, prostitution).

Les intervenants pouvant être contactés pour ce type de nuisances sont en priorité: la police municipale, la police cantonale, les correspondants de nuit, les travailleurs sociaux hors murs. Votre association de quartier pourra aussi faire le relais avec les autorités politiques (Conseil administratif, Conseil municipal) et avec les services municipaux concernés ou autres, si vous n'avez pas reçu de réponse satisfaisante.

Les nuisances «particulières»:

Bruits notamment liés à la ventilation et à la climatisation des bureaux, des centres commerciaux ou des parkings, par exemple. Ils ont la particularité d'être continus, jour et nuit toute l'année, et peuvent avoir, selon leur intensité, un réel impact sur la santé du voisinage (perturbations du sommeil notamment). Citons encore les travaux nocturnes d'aménagement (mais qui sont limités dans le temps et généralement annoncés d'avance par les régies ou la Ville) et les bruits de chantier, qui durent toute la journée pendant la semaine et qui devraient en principe être annoncés aux habitants du voisinage: certains chantiers peuvent durer des années avec des habitants ne bénéficiant d'aucune considération (absence d'informations claires, situations pouvant être pénibles pour les personnes immobilisées dans leur appartement). Les intervenants à contacter pour ce type de nuisances: le Service cantonal de l'air, du bruit et des rayonnements non-ionisant (OCEV-SABRA), et également votre association de quartier.

Marche à suivre en cas de constat de nuisances

Lorsque vous désirez vous plaindre et poser des demandes d'intervention, nous vous conseillons de solliciter votre voisinage, afin de recueillir d'éventuelles informations complémentaires, et surtout pour formuler des plaintes collectives, qui ont plus de poids auprès des autorités. Vos doléances doivent être les plus détaillées possible: les habitants impactés devraient récolter toutes les données pertinentes (intensité des bruits, leur durée, leur récurrence, etc.), par ex. au moyen d'enregistrements sonores et de vidéos et chiffrer au maximum les événements. Votre plainte aura ainsi beaucoup plus d'impact sur votre interlocuteur et ce n'est qu'en ayant ces informations à disposition que nous pourrions intervenir à bon escient.

La notion d'incivilité est quant à elle plus large, elle désigne de manière générale les manquements aux règles du comportement en société (agressivité, grossièreté...). La marche à suivre est la même que dans les cas de nuisances.

Voici les coordonnées des différents intervenants pouvant être contactés:

Police municipale: 022 418 22 22 (centrale d'appels) / policemunicipale@geneve.ch
Poste des Eaux-Vives, Rue de Jargonnant 4, 1207 Genève, Tél. 022 418 60 70 / policemunicipale.eaux-vives@geneve.ch

Police cantonale: poste du Bourg-de-Four, Place du Bourg-de-Four 3, 022 427 76 70
En cas de non-réponse 022 427 81 11 et pour les urgences 117

Correspondants de nuit: 0800 10 10 05, je-ve-sa 18h-20h, en dehors des heures de service
laisser un message en mentionnant le secteur concerné, plus d'informations sur la page <https://www.geneve.ch/themes/securite-prevention/correspondant-nuit>

Travailleurs sociaux hors murs: Service de la Jeunesse, 022 418 45 00 / 33 rue des Bains, 1205 Genève

OCEV-SABRA: Avenue de Sainte-Clotilde 23, 1205 Genève, Tél: 022 388 80 40 / sabra@etat.ge.ch

Association des Habitants du Centre et Vieille-Ville: info@ahcvv.ch

Il est nécessaire contacter systématiquement les acteurs pertinents en cas de problèmes. C'est le seul moyen d'être pris au sérieux et de pouvoir agir concrètement, afin de bénéficier d'une qualité de vie convenable dans notre Cité, et nous vous serons toujours reconnaissants de recevoir une copie de vos démarches, comme cela a été le cas récemment pour un problème d'éclairage ou celui de l'entretien d'un monument public. jmm

ADHÉSION à l'AHCVV

Fondée en 1980, l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville (AHCVV) a pour but de défendre la qualité de la vie.

Cotisation 2026

- | | |
|--|----------|
| <input type="checkbox"/> Individuel | Fr. 40.- |
| <input type="checkbox"/> Famille | Fr. 50.- |
| <input type="checkbox"/> AVS, étudiants, apprentis, chômeurs | Fr. 20.- |
| <input type="checkbox"/> Toute personne n'habitant pas le quartier
désirant recevoir le journal et soutenir l'AHCVV | Fr. 20.- |

A verser sur IBAN CH88 0900 0000 1200 8533 8 (ou demander le code QR)

NOM: Prénom:

Adresse:

E-mail:@.....

Pour adhérer à l'AHCVV, envoyez vos coordonnées et e-mail à
info@ahcvv.ch ou à AHCVV, 1200 Genève

hommage à Irène Yersin

C'est sans doute la plus vieille habitante de la vieille-ville qui vient de mourir au début de la semaine, à l'âge de 99 ans. Irène Yersin a vécu septante ans au 14 de la rue Etienne-Dumont où elle s'était installée à la fin des années cinquante avec son mari Gilbert, à une époque où une famille de la classe moyenne pouvait encore envisager de vivre dans ce quartier. Les temps ont hélas changé, les familles sont parties, mais Irène, elle, est restée jusqu'au bout dans ce grand appartement, rempli des souvenirs de toute une vie. Aquarelliste de talent (mais trop modeste pour en faire état), toujours élégante avec son impeccable chignon, et plus soucieuse d'autrui que d'elle-même, elle portait une attention bienveillante à tous ceux qui croisaient sa route, ce qui en faisait la mémoire vivante de ces lieux auxquels elle semblait appartenir au même titre que la fontaine du Bourg-de-Four ou les marronniers de la Treille. Son absence va creuser un grand vide dans cette rue Etienne-Dumont toujours plus aseptisée, mais sa bienveillance continuera de nous accompagner.

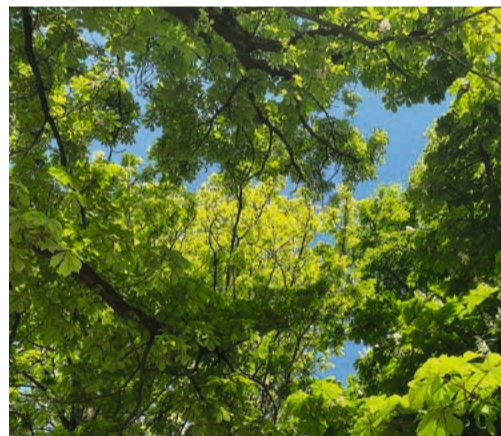
Nous adressons nos pensées et condoléances à sa famille.

C. Fuchs (habitante du quartier)

entre terre et ciel en vieille-ville!

Ici nombre de lieux nous invitent à regarder vers le ciel. Le rappel des cloches de St-Pierre rythment nos jours. Pourtant dès mars, les saisons, elles, nous font lever les yeux. En trois temps les instruments du concert du printemps s'accordent...

L'élévation du niveau de la lumière éveille des gazouillis désordonnés se superposant aux cris âpres des corneilles. Les tourterelles donnent en mineur, leurs mélodies un peu orientales et les pigeons ponctuent en roucoulant. Une attente se crée en nous et cerisiers, magnolias et jonchées de pâquerettes jetées en pagaille, nous surprennent encore une fois. Les terrasses, elles, reprennent une vraie vie.



Si le soleil est de la partie, en avril, mai et juin, les pépiements évoluent rapidement en sons vifs et scandés formant un chœur parfaitement à l'unisson, mais sans chef d'orchestre. C'est

camion-voirre-voyou?

Il était 7h30 quand une habitante de notre quartier descendait tranquillement la rue de la Cité en direction de Bel Air pour se rendre au travail.

C'est alors qu'elle est surprise par un camion poubelle (ne dépendant semble-t-il pas de la voirie municipale) qui remontait cette rue à grande vitesse. Pour éviter une collision imminente, elle se réfugie en urgence sur les marches situées devant le magasin de chapeaux, mais ce brusque mouvement lui fait perdre l'équilibre. Résultat, elle tombe sur la chaussée, heureusement derrière le camion qui venait de passer: une forte frayeur et une fracture de la cheville. Alors qu'une autre passante, située de l'autre côté de la rue, vers la COOP, après s'être également mise en retrait pour éviter le véhicule, vient heureusement l'aider, un membre de l'équipe du camion

acoustique Tardy

Appareillages auditifs sur mesures

Virta™ - Rechargeables
- Sur mesures
- Connectés



Essai durant 60 jours.
Adaptation à domicile sur demande

PHONAK Premium Reseller

Avenue de Frontenex 8 1207 Genève
T. 022 311 30 97 info@acoustique-tardy.com

invraisemblable! Je ne suis pas certaine que nous en serions capables. Parfois, un merle ou autre soliste lance un motif joyeux et élégant, suivi de quelques variantes. C'est le temps des couples, des œufs et de la préparation de la nouvelle génération. Évidemment à ce deuxième acte, il faut aussi une intensité dramatique et les corneilles s'en chargent. S'égrainant seules, par deux ou trois, elles crient affirmant ainsi leurs territoires. Un silence inquiet «comme suspendu» y répond, chœur et divas tous confondus. A peine les grands oiseaux noirs repartis, le concert reprend de plus belle en crescendo.

Le troisième acte se développe avec l'été et tout s'harmonise et devient plus calme. L'essentiel est de guider les petits vers l'envol. Pour les oiseaux aussi, c'est un grand travail. La Vieille-Ville maintenant ressemble à une ville du sud. Tout le monde goûte cette parenthèse bénie. L'on s'interpelle, se parle et se gorge de soleil et de beauté.

En version raccourcie, en une saison, les oiseaux vivent en miroir un peu la même vie que nous. Nous aussi nous avons notre société, ses ténors et même ses petits tyrans momentanés dont le peuple, au fond s'en fiche en général, car il y a plus immédiat, quotidien et sérieux à faire dans nos vies...

Quel théâtre! C'est passionnant d'observer le ciel en Vieille-Ville ces temps-ci.

cg

Erika Wiget